



**Séance ordinaire
8 décembre 2010**

À la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais tenue au Centre administratif, 225, rue Saint-Rédempteur, Gatineau (Québec), le mercredi 8 décembre 2010 à 19 h 30 et à laquelle séance sont présents :

M. Jocelyn Blondin, président
Mme Silvia Barkany
Mme Hélène Bélisle
Mme Stéphanie Bérard
M. Jean-Pierre Brind'Amour
M. Gilles Chagnon
M. Gilbert Couture
M. Mario Crevier
M. Ugo de Montigny
M. Dominique Kenney
M. Fernand Lavoie (19 h 50)
Mme Chantal Leblanc-Bélanger
Mme Johanne Légaré
M. Jacques Lemay
Mme Francine Lorange
Mme Marthe Nault
M. Jean-Pierre Reid

Étaient absentes et absents :

M. Alain Gauthier
M. Michel Gervais
M. Serge Lafortune
Mme Marie-Andrée Lépine
Mme Francine Poitras
M. Andrew Rhéaume

Étaient également présentes et présents :

M. Jean-Claude Bouchard, directeur général
M. Pierre Ménard, secrétaire général et directeur des communications
Mme Jocelyne Bertrand, coordonnatrice aux communications
M. Éric Bernatchez, directeur, Service des technologies de l'information
M. Jean-Éric Lacroix, directeur, Service des ressources humaines
M. Rémi Lupien, directeur, Serv. des ressources financières
Mme Sylvie Maltais, directrice éducation des adultes
M. Luc Pelchat, directeur, Service des ressources matérielles
Mme Nadine Peterson, directrice, Service des ressources éducatives

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président procède à la vérification du quorum, à l'ouverture de la séance et à l'adoption de l'ordre du jour.

C.C.-10-11-1303 Monsieur Gilbert Couture propose d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes:

- *Le point 6.5 devient 6.5a ;*
- *Ajout du point 6.5b - Dépôt pour fins de consultation – « Politique de frais de déplacement, de séjours et de représentation des commissaires (60-30-20) – Amendement » ;*
- *Au point 9 : Félicitations adressées au Comité organisateur du Gala de la CSPO 2010.*

Adoptée à l'unanimité.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 10 NOVEMBRE 2010

C.C.-10-11-1304 Monsieur Dominique Kenney propose de dispenser le secrétaire général de la lecture du procès-verbal de la séance du 10 novembre 2010 et de l'adopter tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

SUIVIS DES SÉANCES

Une liste des suivis effectués est déposée à titre d'information pour la séance du 10 novembre 2010.

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Monsieur Jocelyn Blondin fait état des sujets suivants:

Au nom des membres du Conseil des commissaires, il offre ses plus sincères condoléances aux personnes pour le décès de l'un de leurs proches.

- À toute la famille Blanchette, pour le décès de M. Robert Blanchette, photographe à la CSPO lors des Galas ;
- À toute la famille LeBlanc pour le décès de Maxime LeBlanc, élève du Centre de formation professionnelle de l'Outaouais ;
- Mme Claudette Séguin, directrice de l'école du Lac-des-Fées, pour le décès de sa mère, Mme Thérèse Renaud Séguin.

Incidence : M. Fernand Lavoie prend son siège (19 h 50).

Autres sujets

- Le mardi 14 décembre 2010: rencontre avec les membres du Comité de parents
- Présentation de la carte de Noël de la CSPO - oeuvre collective des élèves de l'École du Dôme
- Parution de la première édition de l'Étudiant Outaouais
- Dépôt des rapports annuels des établissements de la CSPO
- Participation des élèves de l'école Notre-Dame à la Guignolée 2010
- Remise d'une oeuvre de Jean-Yves Guindon par le Comité des Jeux du Québec Gatineau 2010 en guise de remerciement pour la participation de la CSPO
- Pédibus - activité le 9 décembre 2010 à l'école Jean-de-Brébeuf
- Vente de sacs fabriqués par les élèves de la Classe Défis de l'école secondaire de l'Île, le 20 décembre 2010 au Centre administratif, dans le cadre de leur projet entrepreneurial
- Gala du personnel de la CSPO: 3 décembre 2010. Une belle réussite et des remerciements spéciaux aux élèves de la Concentration arts plastiques de l'école secondaire Grande-Rivière pour la création de cartons d'identification ainsi que les membres du Comité du Gala ainsi que la compagnie Nasco.
- Félicitations à Alexandra Popowick, élève de 5e secondaire de l'école secondaire Grande-Rivière, qui a gagné le premier Prix pour la confection du char allégorique dans le cadre d'un cours de sensibilisation à l'entrepreneuriat. Les *Cheerleaders* Les Cyclones de l'École ont obtenu la deuxième place.

BILAN DU PLAN D'ACTION 2009-2010

Le bilan du Plan d'action 2009-2010 de la CSPO est présenté. Ce document qui énumère les réalisations de la Commission scolaire est déposé aux commissaires. Des remerciements sont transmis à M. Marcel Lalonde, directeur général adjoint, pour le travail effectué dans ce dossier qui est un complément au Rapport annuel 2009-2010 de la CSPO.

RAPPORT ANNUEL DE LA FONDATION 2009-2010

Le président de la Fondation de la CSPO, M. Dominique Kenney, présente le rapport annuel de la Fondation. Il souligne la tenue de l'Assemblée générale tenue le 13 novembre 2010 et l'élection de nouveaux membres pour favoriser les projets émergents de la Fondation. Il souligne le rôle de Mme Johanne Légaré aux communications et de M. Gilles Chagnon au niveau de la logistique pour les activités de financement. Il précise que plusieurs projets ont été réalisés et que la santé financière de la Fondation se porte bien. D'autres projets sont à l'étude pour l'année 2010-2011.

RAPPORT ANNUEL DE LA CSPO 2009-2010

Le président de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais, M. Jocelyn Blondin, fait la présentation du rapport annuel de la CSPO 2009-2010. Dans ce rapport, on y retrouve le bilan du Plan stratégique de la CSPO ainsi que les actions à poursuivre. La Convention de partenariat et les différentes décisions du Conseil des commissaires et du Comité exécutif sont également mentionnées. Un tableau présentant le taux de réussite pour les examens d'épreuve unique MELS des années 2003 à 2009, le budget et le code d'éthique et de déontologie font également partie de ce rapport déposé. Ce rapport annuel sera disponible sur le site Internet de la Commission scolaire sous peu. Malgré le contexte actuel de la Loi 88, on souligne que le rapport annuel conserve une qualité de présentation à moindre coût.

M. Blondin demande au public présent s'il a des questions sur le document. Aucune personne n'est intervenue pour interroger les commissaires sur ledit rapport.

PÉRIODE D'INTERVENTION DU PUBLIC

M. Gaston Audet, président du Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais (SEO), prend la parole au sujet de l'intégration des élèves EHDA dans les classes régulières.

Il fait part aux membres du Conseil des commissaires de la situation vécue dans les établissements en ce qui a trait à l'intégration de ces élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage. Il est accompagné d'enseignants, Ms Claude Tardif et Robert Guérin, et d'enseignantes, Mmes Nicole Messier, Marlène Bédard, Lise Gingras et Nathalie Gauthier.

M. Audet déplore le manque de ressources et de soutien pour le personnel enseignant qui doit composer avec des élèves vivant des troubles graves d'apprentissage. Il souhaite un certain équilibre et la valorisation de la profession enseignante dans un contexte où le personnel peut enseigner sans avoir à intervenir. Il se fait le porte-parole des enseignantes et des enseignants. Six témoignages sont lus et rapportent les faits vécus dans les établissements de la CSPO par le personnel enseignant. Il effectue un dépôt de tous les textes reçus et un

document portant sur les 32 revendications «Les pires histoires ignorées d'en haut » Tomes 1 et 2. Il remercie les commissaires pour leur soutien et leur écoute dans ce dossier.

Une seconde intervention est effectuée quant à l'octroi du contrat pour le service des dîneurs à l'école au Coeur-des Collines. Des parents se disent insatisfaits du service offert et demandent des explications quant à la démarche effectuée au niveau de l'appel d'offres. La propriétaire de la compagnie « La petite fringale », Mme Danielle Hébert, Mme Lise Berniquez, employée, ainsi que des parents Mme Simone Gauvreau et M. Pierre Fortin, présentent leurs doléances et expliquent la situation concernant le soi-disant contrat accordé l'an passé et qui, selon Mme Hébert, devait être renouvelé. Cette dernière demande des explications.

À la première intervention, M. Blondin remercie le président du Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais et le personnel enseignant l'accompagnant et signale que le Conseil est sensible aux préoccupations soulevées quant à l'intégration des élèves en difficulté.

À la deuxième intervention, notamment la question de Mme Berniquez, M. Blondin confirme que les doléances relatives aux services du traiteur L'Indocile à l'école secondaire Des Lacs et à l'école au Cœur-des-Collines ont été entendues. Il précise que le processus d'appel d'offres a été étudié et est conforme. Le service offert aux écoles sera maintenu jusqu'au 30 juin 2010, selon le contrat signé.

Incidences : M. Dominique Kenney quitte son siège (20 h 38)
Mme Stéphanie Bérard quitte son siège.

PLAN D'ACTION 2010-2011 ET PRIORITÉS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Considérant la planification stratégique 2008-2013 adoptée le 25 juin 2008;

Considérant la Convention de partenariat conclue avec la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport le 6 août 2010;

Considérant la recommandation de la Direction générale;

Considérant l'étude du plan d'action faite à la Table de coordination;

Considérant les présentations faites aux Tables de concertation;

Considérant la présentation faite aux commissaires;

C.C.-10-11-1305 Madame Chantal Leblanc-Bélanger propose d'adopter le plan d'action 2010-2011 tel que déposé ainsi que les priorités de travail de la Direction générale qui en découlent.

Adoptée à l'unanimité.

Incidences : Mme Silvia Barkany quitte son siège (20 h 40)
M. Kenney reprend son siège
Mme Bérard reprend son siège
M. Fernand Lavoie quitte son siège (20 h 41)
M. Ugo de Montigny quitte son siège.

MANDAT CONFIE AUX COMMISSAIRES EN VERTU DE L'ARTICLE 45 DE LA LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Considérant la nécessité de faire la promotion du Prix du commissaire et du Prix du bénévole auprès des parents des élèves de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais;

Considérant que le Conseil d'établissement représente l'instance la plus appropriée pour rejoindre les parents d'une école;

Considérant que tout commissaire peut participer aux séances d'un Conseil d'établissement d'une école s'il exécute un mandat confié par le Conseil des commissaires visant à informer les membres de ce Conseil d'établissement sur toute question particulière conformément aux articles 45 et 176.1 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

C.C.-10-11-1306 Madame Johanne Légaré propose :

- que le Conseil des commissaires confie le mandat aux commissaires d'informer et de sensibiliser les conseils d'établissement de chacune des écoles de la Commission scolaire sur le Prix du commissaire et le Prix du bénévole ;
- que le mandat soit confié aux divers commissaires à partir de la liste dressée dans la résolution C.C.-10-11-1264 intitulée Dotation du personnel - Comité de sélection 2010-2011, dont copie est annexée aux présentes ;
- qu'une copie de la présente résolution soit transmise à tous les présidents des Conseils et aux directions d'établissement de la Commission scolaire.

DOTATION DU PERSONNEL – COMITÉ DE SÉLECTION

Considérant que la Politique en dotation en personnel prévoit que pour la sélection du personnel cadre, des commissaires nommés par le Conseil siègent aux comités de sélection;

Considérant que ce processus de nomination retarde souvent la dotation des postes;

C.C.-10-11-1264 Mme Francine Lorange propose :

- que le Président sollicite la participation des commissaires à ces comités à partir de la liste dressée à cet effet;
- que cette désignation réponde à l'exigence de la Politique pour la nomination des commissaires.

Cette liste est valide pour l'année 2010-2011.

ÉCOLES PRIMAIRES	
École au Cœur-des-Collines	M. Michel Gervais
École Côte-du-Nord	Mme Marie-Andrée Lépine
École de la Vallée-des-Voyageurs	Mme Hélène Bélisle
École des Deux-Ruisseaux	M. Dominique Kenney
École des Rapides-Deschênes	M. Jean-Pierre Reid M. Ugo de Montigny
École des Trois-Portages	M. Jean-Pierre Reid M. Mario Crevier
École du Dôme	M. Jean-Pierre Brind'Amour
École du Grand-Boisé	M. Gilbert Couture
École du Lac-des-Fées	Mme Francine Poitras
École internationale du Mont-Bleu	Mme Marthe Nault
École du Parc-de-la-Montagne	M. Jacques Lemay
École du Plateau	M. Dominique Kenney
École du Vieux-Verger	M. Jean-Pierre Reid Mme Chantal Leblanc-Bélanger
École du Village	M. Jean-Pierre Reid M. Gilles Chagnon
École Euclide-Lanthier	M. Jean-Pierre Reid M. Andrew Rhéaume
École Jean-de-Brébeuf	Mme Johanne Légaré
École Notre-Dame	Mme Francine Lorange M. Fernand Lavoie (8/12/10)
École Saint-Jean-Bosco	Mme Johanne Légaré
École Saint-Paul	M. Alain Gauthier
École Saint-Rédempteur	Mme Francine Lorange
Nouvelle école secteur ouest	Jean-Pierre Reid Chantal Leblanc-Bélanger Dominique Kenney

ÉCOLES SECONDAIRES	
École secondaire de l'Île	M. Gilbert Couture Mme Johanne Légaré Mme Francine Lorange
École secondaire Des Lacs	M. Michel Gervais
École secondaire Grande-Rivière	M. Jean-Pierre Reid M. Andrew Rhéaume M. Mario Crevier Mme Hélène Bélisle M. Gilles Chagnon Chantal Leblanc-Bélanger
École secondaire Mont-Bleu	M. Gilbert Couture Mme Johanne Légaré M. Dominique Kenney Mme Marie-Andrée Lépine M. Jean-Pierre Brind'Amour

CENTRES D'ÉDUCATION DES ADULTES	
Centre de formation professionnelle de l'Outaouais aux adultes Vision-Avenir	M. Jean-Pierre Reid Mme Johanne Légaré M. Gilbert Couture Mme Francine Lorange
Centre de formation professionnelle de l'Outaouais	M. Jean-Pierre Reid Mme Johanne Légaré M. Gilbert Couture
Centre l'Arrimage	M. Jean-Pierre Reid M. Mario Crevier Mme Hélène Bélisle Mme Chantal Leblanc-Bélanger
Centre La Génération	M. Gilbert Couture Mme Johanne Légaré <i>M. Jocelyn Blondin (8/12/10)</i>
Centre La Pêche	M. Michel Gervais

CENTRE ADMINISTRATIF		
Direction générale	M. Jean-Pierre Reid Mme Johanne Légaré Mme Chantal Leblanc-Bélanger M. Gilbert Couture M. Mario Crevier	
Secrétariat général	M. Jean-Pierre Reid Mme Johanne Légaré M. Gilbert Couture	
Service des ressources éducatives	JEUNES M. Jean-Pierre Reid Mme Johanne Légaré M. Gilbert Couture	ADULTES M. Jean-Pierre Reid Mme Johanne Légaré M. Gilbert Couture
Service de l'organisation scolaire	M. Jean-Pierre Reid M. Gilbert Couture	
Service des technologies de l'information	M. Jean-Pierre Reid M. Gilbert Couture M. Alain Gauthier	
Service des ressources humaines	M. Jean-Pierre Reid M. Gilbert Couture Mme Johanne Légaré	
Service des ressources financières	M. Jean-Pierre Reid M. Gilbert Couture M. Mario Crevier Mme Johanne Légaré	
Service des ressources matérielles	M. Jean-Pierre Reid M. Gilbert Couture Mme Johanne Légaré M. Mario Crevier	

Adoptée à l'unanimité.
Le 8 septembre 2010

Adoptée à l'unanimité.

Incidence : Mme Francine Lorange quitte son siège (20 h 45)

PROJET PILOTE SOCCER - ÉCOLE DU PARC-DE-LA-MONTAGNE

M. Blondin informe le Conseil qu'il y aura un caucus portant sur le sujet en rubrique le 18 janvier 2011 à 19 h 30. Ce point est reporté à la séance du Conseil du 9 février 2011.

NOMINATION DES VÉRIFICATEURS EXTERNES

Considérant l'analyse du dossier pour la nomination des vérificateurs externes de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais effectuée par le Comité de vérification;

Considérant la recommandation du Comité de vérification;

C.C.-10-11-1307 Monsieur Mario Crevier propose de retenir les services de la firme Lemire + Morin + Tremblay inc. Comptables Agréés pour les services de vérification externe de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais pour l'année 2010-2011, au sens de l'article 284 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Adoptée à l'unanimité.

Incidence : M. Lavoie reprend son siège (20 h 48).

POLITIQUE « CRITÈRES DE RÉPARTITION ET D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES (20-11-20) » - MODIFICATION

Considérant la nécessité de revoir la Politique intitulée Critères de répartition et d'inscription des élèves dans les écoles primaires et secondaires (20-11-20) ;

Considérant la proposition du Comité de l'organisation scolaire et du transport de modifier ladite politique;

C.C.-10-11-1308 Monsieur Jean-Pierre Brind'Amour propose que le Conseil autorise le dépôt aux fins de consultation auprès des instances concernées des amendements à la Politique Critères de répartition et d'inscription des élèves dans les écoles primaires et secondaires (20-11-20) en vue de son adoption à la séance du 9 février 2011.

Adoptée à l'unanimité.

Incidence : M. de Montigny reprend son siège (20 h 55).

DÉPÔT POUR FINS DE CONSULTATIONS – « POLITIQUE DE FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE SÉJOURS ET DE REPRÉSENTATION DES COMMISSAIRES (60-30-20) – AMENDEMENT »

Considérant la nécessité d'amender la nouvelle Politique des frais de déplacement, de séjours et de représentation des commissaires (60-30-20) adoptée à la séance du Conseil du 10 novembre 2010;

Considérant la Politique de consultation de la Commission scolaire (04-09-20);

C.C.-10-11-1309 Monsieur Jean-Pierre Reid propose que le Conseil autorise le dépôt aux fins de consultations auprès des instances concernées, de la Politique de frais de déplacement, de séjours et de

représentation des commissaires (60-30-20), en vue de son adoption à sa séance du 9 février 2011.

Adoptée à l'unanimité.

Incidences : Mme Hélène Bélisle quitte son siège (21 h 15)
M. Kenney quitte son siège
M. Jocelyn Blondin quitte son siège (21 h 17)
M. Kenney reprend son siège
Mme Johanne Légaré quitte son siège (21 h 20)
Mme Bélisle reprend son siège (21 h 23)
Mme Légaré reprend son siège
M. Blondin reprend son siège.

COMITÉ DES RESSOURCES ÉDUCATIVES – RÔLES DU CCSEHDAA

Considérant la résolution du Conseil des commissaires C.C.-09-10-1153;

Considérant les travaux et les recommandations du Comité des services éducatifs, dont copie est annexée aux présentes;

Considérant les consultations auprès du Comité de parents et du Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA);

Considérant la *Loi sur l'instruction publique* et la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1);

C.C.-10-11-1310 Madame Francine Lorange propose :

- que le Conseil endosse les recommandations du Comité des services éducatifs relatives à la composition, au mandat et aux fonctions du CCSEHDAA;
- que, plus précisément, le Conseil définisse le rôle et le mandat du CCSEHDAA de la façon suivante :

*Le Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage a pour **fonctions** :*

- ✓ *de donner son avis à la Commission scolaire sur la Politique d'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;*
- ✓ *de donner son avis à la Commission scolaire sur l'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves;*
- ✓ *de donner son avis sur toute entente de prestation de services complémentaires et particuliers visant un élève handicapé ou un élève en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage avec une autre commission scolaire, organisme ou personne;*
- ✓ *de donner son avis sur toute demande de la part d'un parent d'un EHDAA d'être dispensé de l'obligation de fréquenter l'école en raison d'un handicap physique et mental.*

Le Comité peut aussi donner son avis à la Commission scolaire sur l'application du plan d'intervention.

Aux fins de l'application du paragraphe précédent, un parent doit faire une demande par écrit auprès du Comité dans laquelle il donne son autorisation à divulguer des documents auprès des membres du Comité conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2.1). En contrepartie, les membres du Comité doivent préserver la confidentialité des renseignements nominatifs contenus au plan d'intervention;

- qu'aux fins des présentes, la Commission scolaire indique, annuellement, au Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, les ressources financières pour les services à ces élèves et l'affectation de ces ressources, en tenant compte des orientations établies par le ministre;
- que la Commission scolaire fasse également rapport annuellement au Comité et au ministre des demandes de révision formulées en vertu de l'article 9 de la *Loi sur l'instruction publique* relatives aux services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;
- que la Commission scolaire réaffirme l'importance d'une représentation effective de chacune des écoles au sein du Comité, que des rappels soient faits en ce sens aux directions d'écoles en août et en septembre et que la CSPO continue à relancer les milieux ayant un siège vacant afin qu'ils se désignent un représentant de parents d'EHDA;
- que la Commission scolaire offre officiellement une formation aux nouveaux membres du CCSEHDAA;
- que les procès-verbaux du CCSEHDAA soient déposés au Conseil sur une base régulière et qu'un avis du CCSEHDAA soit porté à la connaissance du Conseil dès son émission et que ces procès-verbaux et ces avis soient également déposés au Comité consultatif de gestion (CCG) réunissant l'ensemble des directions de centres, d'écoles et de services de la CSPO;
- que les ordres du jour et les procès-verbaux du Comité de parents soient déposés au CCSEHDAA, sous réserve de préserver le mandat, les pouvoirs et les prérogatives du Comité de parents prévues à la *Loi sur l'instruction publique*, et que le représentant du Comité de parents au CCSEHDAA continue à transmettre les avis et les préoccupations du CCSEHDAA au Comité de parents;
- que le CCSEHDAA, qui est maître de son calendrier de travail, de son ordre du jour et de ses règles de régie interne, planifie son nombre de séances annuelles, sous réserve des prescriptions de la *Loi sur l'instruction publique* qui prévoit au minimum trois séances par année, et élabore son plan d'action annuel incluant les sujets traités au cours de ses séances;
- que le CCSEHDAA achemine une lettre à tous les partenaires œuvrant auprès de nos élèves handicapés et élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, afin de solliciter leur participation au sein du Comité;
- que le Conseil, qui a le pouvoir en vertu de la *Loi*, établisse par voie de résolution la composition du CCSEHDAA;
- que les membres du CCSEHDAA puissent avoir un mandat d'information et de sensibilisation auprès des parents de leur école;
- que le mandat des membres du CCSEHDAA soit d'un an, à l'instar des membres du Comité de parents;

- que la Commission scolaire reconnaisse la pertinence d'assurer la continuité dans le mandat des membres du CCSEHDAA;
- et que le CCSEHDAA établisse de nouvelles règles de régie interne.

Adoptée à l'unanimité.

POLITIQUE D'ACHAT (70-10-20) - ADOPTION

Considérant la Politique d'achat (70-10-20) adoptée le 12 avril 2006, C.C.-05-06-437;

Considérant qu'en vertu de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, la Politique d'achat de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (70-10-20) doit être remaniée;

Considérant la recommandation du Comité consultatif de gestion à la suite de la présentation du document de travail;

Considérant l'analyse du document par les membres du Conseil des commissaires réunis en comité de travail;

C.C.-10-11-1312 Monsieur Gilbert Couture propose d'abroger la Politique d'achat (70-10-20) adoptée par le Conseil des commissaires le 12 avril 2006 et d'adopter la Politique d'achat (70-10-20) dont copie est annexée aux présentes.

Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 1

Adoptée à l'unanimité.

CSST – CHOIX DE LIMITE PAR RÉCLAMATION

Considérant que le Règlement sur l'ajustement rétrospectif de la cotisation prévoit que l'employeur assujéti au mode rétrospectif ou qui demande à l'être, pour une année de tarification, doit faire parvenir à la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) une attestation indiquant jusqu'à concurrence de quelle limite il choisit de supporter le coût de chaque accident du travail ou maladie professionnelle survenu dans son entreprise;

C.C.-10-11-1311 Madame Johanne Légaré propose que M. Jean-Éric Lacroix, directeur du Service des ressources humaines, soit autorisé à signer pour et au nom de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais, le formulaire Attestation du choix de limite par lésion pour l'année de cotisation 2011 et que ce choix soit communiqué à la CSST.

Adoptée à l'unanimité.

SIGNATURE DE DOCUMENTS –MAINLEVÉE HYPOTHÈQUE LÉGALE

Considérant la nécessité pour la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais de procéder à la signature d'une mainlevée devant Me Bernard Laroche, notaire à Gatineau, d'une hypothèque légale publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Hull, le 22 juin 1998, sous le numéro 366796, laquelle mainlevée est rendue nécessaire par le règlement des créances dues à la Commission scolaire;

Considérant qu'aucune délégation de pouvoir permettant la signature d'un tel acte par un représentant de la Commission scolaire n'est prévue dans

la Délégation de certains pouvoirs et certaines fonctions aux diverses instances de la Commission scolaire des Portages-de l'Outaouais;

Considérant les responsabilités déjà dévolues au directeur général de la Commission scolaire par les articles 314 et 326 de la Loi en ce qui a trait au paiement et à la perception de la taxe scolaire;

Considérant que le directeur général assure la gestion constante des activités et des ressources de la Commission scolaire et exerce les tâches que lui confie le Conseil des commissaires, conformément à l'article 201 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Considérant que le président du Conseil est le porte-parole officiel de la Commission scolaire et la représente publiquement, conformément à l'article 155 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Considérant les responsabilités dévolues au président de la Commission scolaire par l'article 327 de la *Loi sur l'instruction publique* en matière de saisie et de vente de biens meubles pour taxes impayées;

Considérant que le Conseil des commissaires peut déléguer certains de ses pouvoirs au directeur général conformément à l'article 174 de la *Loi sur l'instruction publique*;

C.C.-10-11-1313 Madame Chantal Leblanc-Bélanger propose que le président du Conseil et le directeur général soient autorisés à représenter la Commission scolaire et à signer devant Me Bernard Laroche, notaire à Gatineau, l'acte notarié, dont copie se trouve annexée aux présentes, accordant mainlevée pure et simple de l'inscription de l'hypothèque légale publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Hull, le 22 juin 1998, sous le numéro 366796.

Adoptée à l'unanimité.

EMBAUCHE DE PROFESSIONNELLES ET DE PROFESSIONNELS DE LA CONSTRUCTION - ARCHITECTES – PROJET « CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE, SECTEUR AYLNER »

Considérant la résolution adoptée par le Conseil (C.C.-10-11-1281) autorisant l'engagement des professionnels et professionnelles de la construction en prévision de la construction d'une nouvelle école primaire dans la partie ouest de son territoire;

Considérant le *Règlement sur les contrats de services des organismes publics* qui prévoit l'octroi de contrats aux professionnelles et professionnels de la construction, architectes et ingénieurs, par un Comité de sélection à la suite d'un appel d'offres public basé sur des critères de qualité;

Considérant les termes de notre appel d'offres public #10-11-33;

Considérant les délibérations des membres du Comité de sélection sur le choix des professionnelles et professionnels de la construction en architecture;

Considérant la recommandation du Comité de sélection;

C.C.-10-11-1314 Monsieur Jean-Pierre Reid propose :

- que la firme Fortin, Corriveau, Salvail architecture & design, 15, rue Connaught, Gatineau (Québec) J8Y 4C8 soit embauchée selon les termes du devis descriptif, pour les services d'architecture du projet de construction d'une nouvelle école primaire;

- que les honoraires soient conformes au décret en vigueur, selon la méthode à pourcentage.

Adoptée à l'unanimité.

Incidence : Mme Leblanc-Bélangier quitte son siège (21 h 48).

EMBAUCHE DE PROFESSIONNELLES ET DE PROFESSIONNELS DE LA CONSTRUCTION - INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE ET EN ÉLECTRICITÉ – PROJET « CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE, SECTEUR AYLNER »

Considérant la résolution adoptée par le Conseil (C.C.-10-11-1281) autorisant l'engagement des professionnels et professionnelles de la construction en prévision de la construction d'une nouvelle école primaire dans la partie ouest de son territoire;

Considérant le *Règlement sur les contrats de services des organismes publics* qui prévoit l'octroi de contrats aux professionnelles et professionnels de la construction, architectes et ingénieurs, par un Comité de sélection à la suite d'un appel d'offres public basé sur des critères de qualité;

Considérant les termes de notre appel d'offres public #10-11-33;

Considérant les délibérations des membres du Comité de sélection sur le choix des professionnelles et professionnels de la construction en ingénierie de mécanique et électricité du bâtiment;

Considérant la recommandation du Comité de sélection;

C.C.-10-11-1315 Monsieur Gilbert Couture propose :

- que la firme Bouthillette Parizeau, 430, boul. de l'Hôpital, bureau 210, Gatineau (Québec) J8V 1T7 soit embauchée selon les termes du devis descriptif, pour les services d'ingénierie de mécanique et électricité du bâtiment du projet de construction d'une nouvelle école primaire;
- que les honoraires soient conformes au décret en vigueur, selon la méthode à pourcentage.

Adoptée à l'unanimité.

Incidences : Mme Bérard quitte son siège (21 h 49)
Mme Bérard reprend son siège (21 h 51)
M. Jocelyn Blondin quitte son siège.

EMBAUCHE DE PROFESSIONNELLES ET DE PROFESSIONNELS DE LA CONSTRUCTION - INGÉNIEURS EN STRUCTURE, AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS ET INGÉNIEURIE DES SOLS – PROJET « CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE, SECTEUR AYLNER »

Considérant la résolution adoptée par le Conseil (C.C.-10-11-1281) autorisant l'engagement des professionnels et professionnelles de la construction en prévision de la construction d'une nouvelle école primaire dans la partie ouest de son territoire;

Considérant le *Règlement sur les contrats de services des organismes publics* qui prévoit l'octroi de contrats aux professionnelles et professionnels de la construction, architectes et ingénieurs, par un Comité

de sélection à la suite d'un appel d'offres public basé sur des critères de qualité;

Considérant les termes de notre appel d'offres public #10-11-33;

Considérant les délibérations des membres du Comité de sélection sur le choix des professionnelles et professionnels de la construction en ingénierie en structure, aménagements extérieurs et ingénierie des sols;

Incidence: M. Blondin reprend son siège (21 h 53).

Considérant la recommandation du Comité de sélection;

C.C.-10-11-1316 Monsieur Mario Crevier propose :

- que la firme Les Consultants Yves Auger & Associés, 196, boul. St-Joseph, Gatineau, Québec, J8Y 3W9 soit embauchée selon les termes du devis descriptif, pour les services d'ingénierie en structure, aménagements extérieurs et ingénierie des sols du projet de construction d'une nouvelle école primaire;
- que les honoraires soient conformes au décret en vigueur, selon la méthode à pourcentage.

Adoptée à l'unanimité.

PLAN DE TRAVAIL – COMITÉ DU PARTENARIAT ET DES COMMUNICATIONS – MODIFICATION

Considérant la résolution du Conseil du 10 novembre 2010, C.C.-10-11-1293;

Considérant la recommandation des membres du Comité du partenariat et des communications voulant que le Plan de travail 2010-2011 du Comité soit modifié afin d'ajouter l'étude des médias sociaux comme item supplémentaire audit plan de travail;

C.C.-10-11-1317 Monsieur Dominique Kenney propose que soit modifié le Plan de travail 2010-2011 du Comité du partenariat et des communications afin qu'il se détaille de la façon suivante :

Plan de travail 2010-2011 du Comité du partenariat et des communications

1. Effectuer une priorisation des projets en tenant compte des nouvelles réalités légales et ce, en lien avec la Convention de partenariat et le Plan stratégique de la CSPO.
2. Dossiers prioritaires pour 2010-2011.
3. Revisiter le dépliant « Qui est mon commissaire? » afin de le rendre conforme.
4. Explorer de manière créative des partenariats en matière de promotion de l'école publique.
5. Étudier l'opportunité d'utiliser les médias sociaux comme outil de promotion de l'école publique.
6. Tout autre mandat confié par le Conseil des commissaires.

Adoptée à l'unanimité.

COMITÉS DU CONSEIL

- Procès-verbal du Comité de parents du 19 octobre 2010 – Document de travail
- Procès-verbal du Comité EHDA du 1^{er} novembre 2010 – Document de travail
- Procès-verbal du Comité de partenariat et des communications du 17 nov. 2010 – Document de travail
- Procès-verbal du Comité consultatif de gestion du 23 novembre 2010 – Document de travail
- Procès-verbal du Comité de l'organisation scolaire et du transport du 1^{er} décembre 2010 – Document de travail

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général, M. Jean-Claude Bouchard, dépose son rapport et fait mention des sujets suivants:

Nouvelles ministérielles

- Le 1er juin dernier, le MELS faisait parvenir aux commissions francophones un guide pour la Rédaction d'une politique linguistique et leur demandait d'élaborer et de réviser leur politique pour novembre 2010. Le 17 novembre dernier, la nouvelle ministre informait les commissions scolaires francophones que la date d'échéance était reportée à mars 2011.
- Dans le cadre de l'implantation du Renouveau pédagogique en formation de base diversifiée à l'éducation des adultes, le MELS informait les commissions scolaires, le 18 novembre, que les versions provisoires des nouveaux programmes d'études des 3^e, 4^e, et 5^e secondaire, de même que les définitions de domaine d'évaluation de 3^e secondaire, seraient disponibles à compter de janvier 2011. Pour faciliter la démarche d'appropriation par le personnel des centres de formation générale des adultes, le Ministère produira des documents d'accompagnement et offrira des sessions d'information.

Nouvelles administratives

- Le dimanche 28 novembre, est décédée madame Thérèse Renaud-Séguin, mère de madame Claudette Séguin, directrice de l'école du Lac-des-Fées.
- Le 26 novembre, les DG des commissions scolaires du territoire de la Ville de Gatineau et madame Marie-Hélène Lajoie, DGA à la Ville de Gatineau, se rencontraient. À l'ordre du jour : fréquence des rencontres (3 / année), protocole d'entente sur l'utilisation des plateaux scolaires et municipaux (mandat donné au DSRM), besoins de collaboration étroite entre certains services des différentes organisations (état des routes, travaux à proximité des écoles, constructions d'écoles).
- Dans la semaine du 16 novembre, le Service de l'organisation scolaire et du transport a reçu de la GRICS le gabarit du nouveau bulletin unique qui entrera en vigueur le 1er juillet 2011.
- À la demande du président du Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais, monsieur Gaston Audet, la Direction générale de la CSPO a fait parvenir, le 16 novembre, la Convention de partenariat signée conjointement avec la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport le 6 août dernier.
- Les conseillers pédagogiques du Service des ressources éducatives sont présentement formés par le MELS sur les cadres d'évaluation en lien avec le nouveau régime pédagogique qui entrera en vigueur le 1er juillet 2011.

- Suite aux différents travaux préparatoires qui ont été effectués au cours des derniers mois, le déploiement des téléphones IP dans les établissements a débuté le 2 décembre 2010.
- Le 8 décembre 2010, le directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport monsieur Simon Leclair a participé à une consultation de la CRÉO portant sur le plan d'action régional intégré en transport collectif et au sein du Pontiac.

Représentations

- 17 novembre 2010 Rencontre annuelle MELS-ADIGECS à Québec.
- 18 novembre 2010 Colloque de l'ADIGECS à Québec.
- 19 novembre 2010 Assemblée générale annuelle de l'ADIGECS et PDG de la FCSQ, les 2 événements ayant eu lieu à Québec.
- 20 novembre 2010 Blitz de la persévérance scolaire aux Galeries d'Aylmer et au Loblaws d'Aylmer.
- 24 novembre 2010 Rencontre au cabinet du Maire concernant notre besoin d'un terrain pour la nouvelle école (2012) avec le président et le vice-président du Conseil des commissaires.
- 26 novembre 2010 Rencontre des DG des commissions scolaires du territoire de la Ville de Gatineau et madame Marie-Hélène Lajoie, DGA de la Ville de Gatineau.
- 29 novembre 2010 Lancement de la 9e édition de l'Étudiant Outaouais.
- 1er décembre 2010 Funérailles de Maxime Leblanc, élève en électricité au CFPO.
- 3 décembre 2010 Funérailles de la mère de madame Claudette Séguin, directrice de l'école du Lac-des-Fées, madame Thérèse Renaud-Séguin.
- 3 décembre 2010 Gala de la CSPO, hommage à notre personnel retraité et ayant 10 et 20 ans de service.
- 8 décembre 2010 Résultats de la campagne Centraide à la Maison du Citoyen.

FÉLICITATIONS – COMITÉ ORGANISATEUR DU GALA DE LA CSPO

C.C.-10-11-1318 M. Dominique Kenney propose que des félicitations soient transmises aux membres du Comité organisateur du Gala 2010 de la CSPO pour cette superbe soirée de Gala sous le thème « Jardin de givre, hommage à notre personnel ». Un vif succès et de nombreux éloges ont été exprimés. Des remerciements spéciaux sont également adressés à la Compagnie Nasco qui a offert gratuitement les services de conciergerie ainsi qu'aux élèves de l'école secondaire Grande-Rivière pour la création de magnifiques cartes d'identification posés sur les tables.

Adopté à l'unanimité.

HUIS CLOS

C.C.-10-11-1319 Mme Silvia Barkany propose la tenue d'un huis clos.

Pour : 4
Contre : 7

Rejetée à la majorité.

NOUVEAUX SUJETS

CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

Correspondance et coupures de presse.

LEVÉE DE LA SÉANCE

C.C.-10-11-1320 Monsieur Jocelyn Blondin propose la levée de la séance. Il est 22 h 28.

Adoptée à l'unanimité.

Le président

Le secrétaire général

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 DÉCEMBRE 2010

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 10 novembre 2010
3. Suivis de la dernière séance
- 4.a Message du Président
- 4.b Bilan du Plan d'action 2009-2010
- 4.c Rapport annuel de la Fondation 2009-2010
- 4.d Rapport annuel de la CSPO 2009-2010
5. Période d'intervention du public
6. **DOSSIERS**
 - 6.1 Plan d'action 2010-2011 et priorités de la Direction générale
 - 6.2 Mandat confié aux commissaires en vertu de l'article 45 de la Loi sur l'instruction publique
 - 6.3 ~~Projet pilote soccer – École du Parc de la Montagne~~ (**caucus et séance ultérieure**)
 - 6.4 Nomination des vérificateurs externes
 - 6.5a Politique « Critères de répartition et d'inscription des élèves dans les écoles primaires et secondaires (20-11-20) » - Modification
 - 6.5b Dépôt pour fins de consultations – « Politique de frais de déplacement, de séjours et de représentation des commissaires (60-30-20) » – Amendement
 - 6.6 Comité des ressources éducatives – Rôles du CCSEHDAA

- 6.7 « Politique d'achat (70-10-20) » - Adoption
- 6.8 CSST – Choix de limite par réclamation
- 6.9 Signature de documents – Mainlevée hypothèque légale
- 6.10 Embauche de professionnelles et de professionnels de la construction – Architectes – Projet « Construction d'une école primaire, secteur Aylmer »
- 6.11 Embauche de professionnelles et de professionnels de la construction – Ingénieurs en mécanique et électricité – Projet « Construction d'une école primaire, secteur Aylmer »
- 6.12 Embauche de professionnelles et de professionnels de la construction – Ingénieurs en structure, aménagements extérieurs et ingénierie des sols – Projet « Construction d'une école primaire, secteur Aylmer »
- 6.13 Plan de travail – Comité du partenariat et des communications – Modifications
7. Comités du Conseil
8. Rapport du Directeur général
9. **Félicitations** – Comité organisateur du Gala CSPO 2010
10. **Nouveaux sujets**
 - Huis clos proposé, mais rejeté à la majorité
11. Correspondance et dépôt de documents
12. Levée de la séance